

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INSCRIPTION AU COLLEGE/LYCEE

Rentrée 2011/2012



Le Lycée Français Jean Mermoz propose les niveaux suivants :

<i>Collège</i>	<i>Secondaire</i>
<ul style="list-style-type: none"> • 6^{ème} • 5^{ème} • 4^{ème} • 3^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> • 2^{nde} • 1^{ère} L - ES - S - STG* • T^{le} L - ES - S - STG* <p style="text-align: center;">* (option: Comptabilité et Finance d'entreprise)</p>

OPTIONS PROPOSEES PAR NIVEAU

NIVEAU	LV2	ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION N°1 ou ENS SPECIALITE ou ENS SPECIFIQUE	ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION N°2 ou OPTION FACULTATIVE
5^e			Latin
4^e	Allemand ou Espagnol		Latin (pour les élèves l'ayant choisi en 5 ^{ème})
3^e	Allemand ou Espagnol		Latin (pour les élèves l'ayant choisi depuis la 5 ^{ème}) Ou Découverte professionnelle 3h
2^{nde}	Allemand ou Espagnol	Sciences Economiques et Sociales (SES) ou Economie - Gestion	Latin /SES/Eco-Gestion/ Littérature et Société/Santé et Social/Sciences et de Laboratoire/Méthodes et Pratiques Scientifiques
1-ES	Allemand ou Espagnol		Latin
1-L	Allemand ou Espagnol	Approfondissement en Anglais ou Mathématiques	Latin
1-S	Allemand ou Espagnol		Latin
1-STG	Allemand ou Espagnol	Des activités OBLIGATOIRES en milieu professionnel auront lieu au cours de l'année scolaire	
T-ES	Allemand ou Espagnol	Anglais langue de complément ou Mathématiques appliquées ou Sciences Economiques et Sociales	Latin
T-L	Allemand ou Espagnol	Anglais langue de complément	Latin
T-S	Allemand ou Espagnol	Mathématiques ou Physique-Chimie ou Sciences. de la Vie et de la Terre	Latin
T-STG	Allemand ou Espagnol	Comptabilité et Finance d'Entreprise	

Les pièces à joindre au dossier d'inscription sont les suivantes :

- 1- Un justificatif de résidence ou de mutation au Sénégal d'un des deux parents
- 2- Un justificatif de la nationalité de l'élève (carte nationale d'identité ou passeport biométrique ou certificat d'immatriculation consulaire ou certificat de nationalité)
- 3- Une copie du livret de famille (mariage + enfants)
- 4- 4 photos d'identité récentes (dont une à coller sur la première page de cette demande, une à coller sur l'autorisation de soins en cas d'urgence)
- 5- Un certificat de scolarité de l'établissement d'origine.
- 6- Une photocopie du carnet de notes de l'année en cours et décision de passage et/ou d'orientation. Vous nous ferez parvenir cet avis de passage, indispensable pour valider l'inscription, dès que possible mais ne l'attendez pas pour envoyer le reste du dossier dans les délais.
- 7- Un certificat de radiation appelé aussi « exéat » à fournir après acceptation de l'inscription.
- 8- Pour les élèves venant d'un établissement sénégalais ou étranger, non agréé, ou d'un établissement privé français hors contrat, un examen d'admission est obligatoire et ne sera organisé que si des places restent disponibles après la rentrée.
- 9- Pour les élèves de nationalité sénégalaise, joindre une dérogation ministérielle les autorisant à suivre le programme français
- 10- Pour les élèves venant d'un établissement privé français, joindre une attestation d'agrément du Ministère de l'Education Nationale (remis par l'Etablissement).
- 11- L'imprimé : « Autorisation de soins en cas d'urgence » dûment complété et signé.
- 12- La fiche vie scolaire dûment remplie et signée
- 13- Vos coordonnées bancaires (relevé d'identité bancaire d'un compte au Sénégal ou en France)
- 14- En cas de divorce ou de séparation, prière de bien vouloir produire un document officiel indiquant le responsable légal de l'enfant.

- L'établissement comporte un service de restauration mais pas d'internat, ni de garderie.
- Une compagnie privée assure le transport des élèves et tient une permanence au lycée
- Les frais de scolarité annuels se règlent au début de chaque trimestre sur appel du lycée.

DROITS DE SCOLARITE ANNUELS - ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

PRIMAIRE	TARIF FRANÇAIS/SENEGALAIS	1 495 600 CFA / 2 280,03 €
	SECONDAIRE	1 919 300 CFA / 2 925,95 €

PRIMAIRE	TARIF ETRANGER	2 194 600 CFA / 3 345,65 €
	SECONDAIRE	2 841 700 CFA / 4 332,14 €

⚡ *Un abattement de 10% est appliqué aux frais de scolarité pour les familles de trois enfants et plus.*

DROITS D'INSCRIPTION (PAR FAMILLE)	50 000 CFA / 76,22 €
DROITS D'EXAMEN : DNB 20.000 CFA - EAF 50 000 CFA - BAC 70 000 CFA	

Les frais de scolarité annuels se calculent par 10^e et sont payables au début de chaque trimestre sur appel du lycée : 1^{er} T : 4/10^e (fin octobre) - 2^e T : 3/10^e (fin janvier) - 3^e T : 3/10^e (fin avril).

REMISE DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'INSCRIPTION A PARTIR DU 28/03/2011

RETOUR DES DEMANDES D'INSCRIPTION : 28/05/2011